

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 8 décembre 2014
Séance du 24 novembre 2014

6 Associations sous convention d'objectifs – acomptes sur subventions 2015

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. N'DIAYE, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. ASSAMTI

Pouvoir à :

M. BOUKACHBA

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. BOUADDI

Mme GOMES-NASCIMENTO

Pouvoir à :

Mme SAVAS

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Par délibération le conseil municipal a autorisé la signature de conventions d'objectifs, avec différentes associations.

Lesdites conventions prévoient, le versement d'un acompte sur subvention, en début d'année, comme suit :

ASSOCIATIONS	Subvention 2014	1ère échéance	Taux	Montant 1er acompte
AFC CREIL	55 000,00 €	JANVIER 2015	30%	16 500,00 €
AMICALE CREILLOISE DE NATATION	3 375,00 €	JANVIER 2015	30%	1 012,50 €
AS.TIR	13 100,00 €	JANVIER 2015	30%	3 930,00 €
AVENIR DE CREIL	15 300,00 €	JANVIER 2015	30%	4 590,00 €

maintenant !

CLUB AMICAL DE TENNIS	19 000,00 €	JANVIER 2015	30%	5 700,00 €
ETOILE NAUTIQUE DE L'OISE	18 000,00 €	JANVIER 2015	30%	5 400,00 €
CENTRE GEORGES BRASSENS	161 406,00 €	AVRIL 2015	50%	80 703,00 €
LA FAIENCERIE THEATRE DE CREIL	410 000,00 €	JANVIER 2015	25%	102 500,00 €
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	75 000,00 €	JANVIER 2015	40%	30 000,00 €

Il vous est proposé d'autoriser le versement de ces acomptes, conformément aux conventions d'objectifs.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu le budget primitif 2013, notamment l'annexe B1.7,

Vu les conventions d'objectifs,

Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 24 novembre 2014,

Considérant le besoin de trésorerie des associations,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Monsieur Cédric LEMAIRE ne prend pas part au vote.

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : de verser conformément aux conventions d'objectifs, les acomptes sur subvention 2015 suivants :

ASSOCIATIONS	Montant de l'acompte	comptes
AFC CREIL	16 500,00 €	6574/40/DB
AMICALE CREILLOISE DE NATATION	1 012,50 €	6574/40/DB
AS.TIR	3 930,00 €	6574/40/DB
AVENIR DE CREIL	4 590,00 €	6574/40/DB
CLUB AMICAL DE TENNIS	5 700,00 €	6574/40/DB
ETOILE NAUTIQUE DE L'OISE	5 400,00 €	6574/40/DB

2/3

maintenant !

CENTRE GEORGES BRASSENS	80 703,00 €	6574/524/CB
LA FAIENCERIE THEATRE DE CREIL	102 500,00 €	6574/313/CA
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	30 000,00 €	6574/520/AA

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet dans le budget de la ville

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **09 DEC. 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le **11/12/2014**

et publication ou notification le **09/12/2014**

CREIL, le **11/12/2014**

LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



**Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy**

